



Flash Info CPIP : examen professionnel pour l'accès à la classe exceptionnelle

Suite à la publication du taux de promotion pour l'avancement des CPIP à la classe exceptionnelle au titre de l'année 2026, et en réponse aux demandes d'informations complémentaires de la CGT IP, la DAP a fait un premier retour à notre organisation syndicale :

Le nombre de postes offerts au titre de l'examen professionnel est de 109.

Les résultats seront publiés dans le courant de la semaine prochaine.

Les précisions attendues sur le nombre total de promotions offertes et la répartition entre examen professionnel et avancement au choix seront communiquées à la CGT IP dans les prochains jours.

La CGT IP ne cessera d'agir pour la transparence et le respect des droits des agent.e.s !